

## Compte rendu des entretiens individuels et constitution du vivier du Niger

1

Contexte de l'activité	<p>Le processus de sélection des membres du vivier a débuté en le 25 octobre 2019 par le lancement de l'appel à candidatures allant du 25 octobre au 25 novembre 2019 et prolongé jusqu'au 10 décembre 2019 à cause du faible nombre des candidatures reçues comparativement au Mali et au Burkina Faso. A l'issue de cette date, 69 dossiers de candidatures ont été reçues.</p> <p>Après le dépouillement des candidatures, en décembre 2020, 30 candidatures ont été présélectionnées pour l'évaluation écrite. Cette évaluation écrite, faite à distance, comprenait deux questions permettant d'évaluer les candidates sur la connaissance de la situation sécuritaire dans leurs régions et comprendre le rôle qu'elles attribuaient à la femme dans l'amélioration de la situation sécuritaire. Cette évaluation écrite nous a permis de sélectionner 15 candidates pour les entretiens individuels.</p> <p>Fait à Niamey, le 28 et le 29 février 2020, les entretiens individuels ont permis de rencontrer individuellement les candidates et de comprendre leurs motivations et leurs attentes face à ce projet.</p>
Comité de sélection :	<p>Le jury des entretiens était composé de cinq personnes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mme Bauma Linda Joelle : Coordinatrice du PLF</li> <li>2. Mr Clément Kocou : Coordinateur National de WANEP Niger</li> <li>3. Mme Aboubacari Saratou : Conseillère pédagogique Niamey III ; représentant Mme Amina Tiémogo</li> <li>4. Mme Kadi Soffo ; Réseau National des femmes pour la paix : représentant</li> <li>5. Mme Hauria Fahuku Réseau National des femmes pour la paix, représentant Mme</li> </ol> <p>Le jury était présidé par Mme Bauma Linda Joelle</p>
Déroulement du de l'entretien	<p>La matinée du 28 janvier 2020 a commencé par un briefing du comité sur le guide de l'entretien rédigé pour cet effet. Chaque membre du comité devrait ainsi interroger la candidate sur une question. La répartition des questions s'est faite de manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du projet et du vivier : Mme Bauma Linda</li> <li>- Présentation de la candidate et de sa motivation : Mme Saratou</li> <li>- Questions sur la disponibilité : Mme Kadi</li> <li>- Questions liées à l'attente de la candidate face au projet : Mme Hauria</li> <li>- Questions à l'égard du comité : Mr Clément</li> <li>- Conclusions et prochaines étapes : Mme Linda</li> </ul>



	<p>Quatorze candidates se sont présentées physiquement sur les quinze candidates présélectionnées. La candidate absente a annoncé son voyage prévu au jour de l’entretien et n’a pas pu être jointe au téléphone.</p> <p>Le temps prévu pour chaque candidate était de 30 minutes pour chacune des candidates. Dans le déroulement des entretiens, le plus long entretien a pris 25 minutes, et le plus court a pris 10 minutes. Après la présentation du projet, de ses objectifs et de sa mise en œuvre, par la coordonnatrice du projet, il était donné à la candidate la parole pour se présenter.</p> <p>Ensuite, les questions se suivaient des questions sur la motivation, sur la disponibilité et les attentes des participantes. La séance se clôturait par l’annonce des prochaines étapes, à savoir : recevoir un document de suivi et évaluation qui leur sera envoyé par mail, ainsi que les résultats des entretiens dans les sept jours suivant l’entretien.</p> <p>Les entretiens se sont déroulés sur toute la journée du 28 janvier et a matinée du 29 janvier 2020.</p>
<p>Résultats de la sélection</p>	<p>A la fin des deux jours d’entretiens, neuf candidates ont été retenues pour faire partie du vivier dont 3 des de Niamey et 6 des régions. Deux régions du Niger n’ont pas été représentées. Il s’agit de Agadez et Dosso. Avant la délibération des résultats, la coordonnatrice a rappelé les critères de sélections des candidates telles qu’écrit dans l’appel à candidature.</p> <p>Pour arriver au résultat précité, le comité analysait l’entretien de chaque candidate de manière suivante : chaque membre du comité donnait son appréciation sur la candidate et les raisons pour lesquelles il pense qu’elle pourrait faire partie du vivier. Une décision collégiale était lors prise pour chaque candidature.</p> <p>Cependant, quelques points saillants de ces résultats sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La candidate Hima Hadiza de Zinder a été priorisé dans la sélection à cause de sa situation d’handicap. Cette candidate, est toutefois, parmi les candidates dont le profil correspond à la demande du vivier.</li> <li>- La candidate Oumou Hassane de Tillabéry, est une femme dynamique et assez présente dans sa communauté. Cependant, la candidate a présenté des difficultés de s’exprimer en français, son entretien s’est déroulé en Haoussa.</li> <li>- Pour promouvoir la jeune génération avenir et donner une opportunité aux jeunes femmes, il a été accordé que Folly Gilbert de Zinder ferait partie du vivier. Cette jeune femme n’a pas d’expérience en</li> </ul>



	<p>matière de sécurité, ni de gouvernance mais possède une volonté d'apprendre et de s'impliquer réellement dans la promotion de la voix de la femme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La candidate, Ranao Aichatou, mère de 4 enfants et entrepreneur dans le domaine de l'environnement a fait objet de discussion sur sa disponibilité et son implication dans la sécurité. Elle a été retenue comme membre du vivier parce qu'il est reconnu que la sécurité environnementale fait partie de la sécurité humaine.</li> <li>- La candidate Nana Hekoye de Agadez, a un profil de femme leader, coordonnatrice d'une organisation et point focal de WANEP. Elle est assez outillée pour faire partie du vivier. Il a été décidé de ne pas l'accepter comme membre du vivier mais plutôt la garder potentiellement comme mentor pour les membres du vivier.</li> </ul>																				
<p>Noms des personnes retenues pour le vivier</p>	<p>Voici les noms des personnes retenues à l'issue du processus de sélection des membres du vivier :</p> <table border="1" data-bbox="763 651 1581 1027"> <thead> <tr> <th>Noms</th> <th>Régions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Mahaman Aissata</b></td> <td>Diffa</td> </tr> <tr> <td><b>Chaibou Lawali Hadjara</b></td> <td>Maradi</td> </tr> <tr> <td><b>Issa Moussa Aichatou</b></td> <td>Niamey</td> </tr> <tr> <td><b>Ali Issa Nana Aichatou</b></td> <td>Niamey</td> </tr> <tr> <td><b>Sidigali Rhoni Lailla</b></td> <td>Tahoua</td> </tr> <tr> <td><b>Rabia Chimba Boubacar</b></td> <td>Tillabéri</td> </tr> <tr> <td><b>Folly Gilbert Denise Rakia</b></td> <td>Zinder</td> </tr> <tr> <td><b>Hima Harouna Hadiza</b></td> <td>Zinder</td> </tr> <tr> <td><b>Ranao Aichatou</b></td> <td>Niamey</td> </tr> </tbody> </table>	Noms	Régions	<b>Mahaman Aissata</b>	Diffa	<b>Chaibou Lawali Hadjara</b>	Maradi	<b>Issa Moussa Aichatou</b>	Niamey	<b>Ali Issa Nana Aichatou</b>	Niamey	<b>Sidigali Rhoni Lailla</b>	Tahoua	<b>Rabia Chimba Boubacar</b>	Tillabéri	<b>Folly Gilbert Denise Rakia</b>	Zinder	<b>Hima Harouna Hadiza</b>	Zinder	<b>Ranao Aichatou</b>	Niamey
Noms	Régions																				
<b>Mahaman Aissata</b>	Diffa																				
<b>Chaibou Lawali Hadjara</b>	Maradi																				
<b>Issa Moussa Aichatou</b>	Niamey																				
<b>Ali Issa Nana Aichatou</b>	Niamey																				
<b>Sidigali Rhoni Lailla</b>	Tahoua																				
<b>Rabia Chimba Boubacar</b>	Tillabéri																				
<b>Folly Gilbert Denise Rakia</b>	Zinder																				
<b>Hima Harouna Hadiza</b>	Zinder																				
<b>Ranao Aichatou</b>	Niamey																				
<p>Défis rencontrés</p>	<p>Lors de l'entretien individuels, tous les membres du comité qui ont préalablement participé à la présélection et à la correction de l'évaluation écrite n'ont pas pu se rendre disponible pour les deux jours d'entretien mais se sont fait représentés par d'autres femmes de la société civile. Toutefois, ce comité constitué a obtenu les résultats escomptés.</p>																				

